

Cela nous amène à deux conclusions inéluctables au sujet du régime commercial mondial. Premièrement, nous devons donner un nouveau sens aux principes d'équité et d'avantage mutuel. Avec la convergence croissante de nos intérêts et de nos aspirations, la coopération sera la seule manière de procéder. Deuxièmement, nous devons intensifier nos efforts afin d'éliminer, une fois pour toutes, les mesures unilatérales et le protectionnisme. Jamais la politique protectionniste n'a été autant mise en échec; jamais le recours unilatéral au pouvoir économique contre les plus petits ou les plus faibles n'a été aussi inacceptable aux yeux de la communauté internationale. Les nouveaux arrangements commerciaux à l'échelle mondiale nous donnent la chance unique d'abandonner ces méthodes dépassées et d'adopter une nouvelle voie plus juste.

À cet égard, l'Organisation mondiale du commerce sera pour nous tous l'instrument essentiel. Mais il ne faut attendre d'elle qu'elle résolve tous les problèmes, même si elle pourrait être appelée, avec le temps, à se pencher sur de nouveaux problèmes concernant la politique commerciale, notamment en ce qui a trait au rapport entre les échanges internationaux et l'environnement, à la politique de concurrence, aux normes d'emploi et à l'investissement.

Nous devons nous demander ici quelle est la meilleure façon d'en arriver, dans le cadre du régime multilatéral réformé, à une politique de l'APEC en matière de commerce et d'investissement qui soit ouverte et prospective, c'est-à-dire à une politique plus vaste qui pourrait mettre un terme aux querelles de clocher et contribuer à maintenir la tendance vers une plus grande ouverture des marchés. Nous devons nous demander si nous, les pays de l'APEC, pouvons adopter des mesures qui refléteront le dynamisme de nos économies, tiendront compte de l'ouverture rendue possible par la synergie des pays développés et des pays en développement de l'APEC et s'étendront à tous les pays aspirant à un régime commercial fondé sur des règles plus approfondies et plus complètes. L'APEC constitue-t-elle véritablement une coalition de pays désireux d'atteindre plus rapidement un objectif commun de libéralisation des investissements et des échanges dans la région, et par là même de contribuer à faire avancer le régime mondial?

Je n'ignore pas qu'il est difficile de poser ces questions à l'heure actuelle. Les ministres Kim et Hashimoto m'ont rappelé à Ottawa le mois dernier à quel point les procédures législatives nécessaires à la mise en oeuvre de l'accord de l'Uruguay Round dans leur pays sont délicates — et nous avons tous vu les défis qui doivent être surmontés aux États-Unis. Mais j'espère que, d'ici notre rencontre et celle de nos dirigeants le mois prochain, nous serons en mesure de voir l'avenir avec plus de précision et de confiance. Le monde n'en attend pas moins de nous.

Je serai heureux d'entendre vos points de vue à cet égard, ainsi que ceux de vos collègues et de vos dirigeants au cours des mois